

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de LES EDUTS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : _____

Il sera procédé du mercredi 21 août 2019 au vendredi 20 septembre 2019 inclus, soit durant 31 jours, à une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de neuf machines du PARC EOLIEN DE LA VALLEE sur la commune de LES EDUTS

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 24 juillet 2019 de _____

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : Charente - Maritime

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M. Madame Marie-Annick GARCIA qualité Attachée principale de Préfecture en retraite

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Membres suppléants : M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

M. _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du Mercredi 21 août 2019 au Vendredi 20 septembre 2019

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____ inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de LES EDUTS 13 A rue de la Mairie 17510 LES EDUTS

Autres lieux de consultation du dossier : _____

Registre d'enquête :

comportant 23 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Le Commissaire enquêteur Mairie de LES EDUTS 13 A rue de la Mairie 17510 LES EDUTS

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : la Préfecture de Charente - Maritime à la Mairie de LES EDUTS

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les _____ à _____

les _____ à _____

les _____ à _____

les _____ à _____

les _____ à _____

les _____ à _____

les _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 21 Août de 9 heures à 12 heures (ouverture de l'enquête)

Observations de M⁽¹⁾

Aucune observation le 21/08/2019 portée au registre

M. RICHARD Sylvain est venu consulter le commissaire enquêteur le dossier d'enquête et plus particulièrement les plans de situation des éoliennes par rapport à ses parcelles de terre lui appartenant.

Richard

le 30 ~~Septembre~~ ^{Août} 2019

M. Michel Allemand de Néris est venu consulter le dossier. Il a été très intéressé par la structure et le contenu du dossier.

Il envisage de faire ses observations sur internet (* favorable)

le 04/09/2019

M. Jollet Claude de Les Eclats est venu consulter le dossier d'enquête afin de vérifier les emplacements des éoliennes par rapport à ses parcelles de terre. Il s'est intéressé plus particulièrement à la technologie de transformateur du vent en électricité.

N'a pas d'observations à faire sur le dossier.

Jollet
Richard

le 04/09/2019

M. Thierry Grassel de Romazières est venu consulter le plan de situation des éoliennes sur la commune de Les Eclats, et notamment si les éoliennes étaient proches des voies communales, ce qui est le cas sur Romazières (projet d'implantation de 8 éoliennes - enquête publique en cours).

Richard

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

Le 18/09/2019

(2)

Gerard et Françoise Lesay
2 rue du Prieuré
47510 Romazoues

Nous ne pouvons qu'être favorable à l'implantation d'un
parc éolien dans la commune des Eduts

Dont on trouve toujours puits dans les réserves fossiles: pétrole
gaz, charbon et ou uranium... alors que d'autres
opportunités s'offrent à nous.

L'énergie éolienne est une énergie renouvelable, elle est
inépuisable et largement disponible et ne nécessite aucun
carburant.

Elle contribue à notre indépendance énergétique, elle
génère peu de déchets quand les éoliennes arrivent
en fin de vie.

L'énergie éolienne est précieuse notamment en hiver quand
des besoins électriques pour le chauffage sont importants.

Elle produit une électricité sans dégrader la qualité
de l'air, sans polluer les eaux ni les sols.

Il ne faut pas non plus négliger des retombées économiques
pour nos petites communes. Ce qui permettrait souvent
de doubler le budget de la commune et aiderait
normalement à l'entretien de la voirie, des bâtiments...

Lesay

~~Lesay~~

Propriétaires d'une parcelle concernée pour
l'implantation d'une éolienne^{N°5} aux Eduts

Le 13/09/2019

Aucune visite

Le 18/09/2019

Avis favorable - Biand Chantal.

① Bois-Rond Les Ecluses ~~Biand~~

② Remise d'un courrier de M. et Mme LERAY de Romazières.
favorable au projet (P.F. au registre)

Le 20/09/2019

(clôture de l'enquête)

Aucune observation

~~As~~